

# SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE DE L'AUBE ET DU SÉZANNAIS



## DOSSIER DE PRESSE

Troyes, le 8 juillet 2016

# ÉCLAIRAGES SUR LES GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE

## QU'EST-CE QU'UN GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE (GHT) ?

L'article 107 de la loi de modernisation de notre système de santé dite «loi santé» introduit la création des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) afin d'assurer une meilleure coordination entre les établissements publics de santé d'un même territoire de santé, autour d'un projet médical commun et au profit d'une meilleure prise en charge du patient.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les établissements publics de santé de France, sauf dérogation de l'ARS, doivent obligatoirement faire partie d'un GHT. Leur participation se traduit juridiquement par l'adhésion à une convention constitutive de GHT à soumettre à l'ARS pour le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Pour autant, les GHT ne seront effectivement créés qu'une fois que la convention constitutive aura été approuvée par le Directeur Général de l'ARS dans les 2 mois suivant le dépôt.

En dehors des établissements publics de santé, dont la participation est obligatoire, les GHT peuvent accueillir également des établissements sociaux et médico-sociaux.

Concrètement, sur environ 850 Hôpitaux en France, ce sont 135 GHT qui sont créés (source : communiqué du ministère des Affaires Sociales et de la Santé du 5 juillet 2016 «Marisol Touraine officialise la création des 135 groupements hospitaliers de territoire»).

## POURQUOI LES GHT ?

Les coopérations entre acteurs publics sont indispensables à deux égards : elles sont un moyen nécessaire et efficace de pallier les difficultés actuelles et à venir du milieu sanitaire, et sont une réponse adaptée aux objectifs nationaux portés dans la stratégie nationale de santé.

L'objectif général est d'assurer un égal accès à des soins sécurisés et de qualité pour les patients du territoire de chaque groupement, grâce à des stratégies de groupe associant tous les acteurs.

Dans les textes, les objectifs précis sont ainsi définis :

- Élaborer un projet médical partagé garantissant une offre de proximité ainsi que l'accès à une offre de référence et de recours (élaboré progressivement jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2017)

- Mettre en œuvre une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient
- Assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité
- Assurer la rationalisation des modes de gestion par une mise en commun de fonctions ou par des transferts d'activité entre établissements
- Organiser les activités et la répartition des emplois médicaux et pharmaceutiques résultant du projet médical partagé ainsi que les modalités de constitution des équipes médicales communes et le cas échéant des pôles inter-établissements

## LE GHT DE L'AUBE ET DU SÉZANNAIS

### QUELS PARTICIPANTS ?

Une démarche de concertation relative à la création d'un Groupement Hospitalier de Territoire dans l'Aube a été engagée le 28 avril 2015. Cette démarche a été réalisée dans un esprit d'ouverture et d'attention aux besoins de chacun dans la continuité des travaux menés dans le cadre de la Communauté Hospitalière de Territoire. Ainsi, en dehors des membres (cités plus bas), d'autres acteurs ont manifesté leur souhait d'intégrer le GHT en tant que partenaires (cités plus bas).

Suite à cette concertation, il est convenu que le Groupement Hospitalier de Territoire de l'Aube et du Sézannais soit constitué par les établissements suivants, aujourd'hui signataires de la convention constitutive :

En tant que membres :

- Le Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube (établissement public de santé)
- Le Centre Hospitalier de Bar-sur-Seine (établissement public de santé)
- L'Établissement Public de Santé Mentale de l'Aube (établissement public de santé)
- Le Groupement Hospitalier Aube Marne (établissement public de santé composé des établissements de Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Sézanne)
- Le Centre Hospitalier de Troyes (établissement public de santé), établissement support du GHT
- L'EHPAD Cardinal de Loménie, (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

Représentés par leur Directeur, Philippe BLUA, et conventionnellement dénommés « Hôpitaux Champagne Sud » (HCS).

En tant que partenaires :

- L'EHPAD Pierre d'Arcis (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) situé à Arcis-sur-Aube et représenté par son Directeur, Sébastien PIEDFERT

- L'EHPAD Sainte Marthe (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), situé à Fontaine-les-grès et représenté par son Directeur, Jérôme DEWAELE
- L'EHPAD Les Tilleuls (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), situé à Marcilly-le-Hayer et représenté par son Directeur, Jérôme DEWAELE
- L'EHPAD La Belle Verrière (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), situé à Bayel, et représenté par son Directeur, Patrick LEGOUT
- L'ASIMAT (Association à but non lucratif composée de plusieurs EHPAD) représenté par son Directeur, Rémi GRANDE
- Le Groupement de Coopération Sanitaire Plateforme d'Aval sur le Territoire Champagne Sud, représenté par son administrateur Philippe VOISIN et dont les membres sont :
  - Le Centre Hospitalier de Troyes
  - La Mutualité Française Champagne Ardenne SSAM (HAD) établissement privé à intérêt collectif (ESPIC) régi par le Code de la Mutualité livre III, dont le siège est 11 rue des élus 51100 REIMS
  - Le COS Pasteur, Association à but non lucratif (SSR), dont le siège est 88-90 boulevard Sébastopol, 75003 PARIS, pour le compte du Centre de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles (CRRF) PASTEUR : 5 Esplanade Lucien Péchart 10000 TROYES

## QUEL OBJECTIF ?

Le Groupement Hospitalier de Territoire de l'Aube et du Sézannais vise en premier le renforcement des filières de soins, permettant à chacun des établissements de conforter son rôle et de développer ses spécificités. Il a également pour objet d'optimiser la gestion des fonctions supports et de faciliter l'accès des personnels à la formation continue.

Il a pour fondements principaux :

- l'exigence de continuité du service public,
- le maintien d'une offre de soins de proximité,
- l'intérêt de mieux coordonner la prise en charge des patients.

Le développement de la solidarité et des coopérations entre les établissements membres et les établissements partenaires apparaît comme le moyen de s'inscrire dans une perspective de développement durable de leurs activités au service de la population et faire face aux problèmes de démographie médicale. C'est également un passage obligé pour optimiser certaines fonctions médico-techniques, administratives, logistiques et de maintenance. Naturellement, il s'exerce dans le respect de l'autonomie des établissements participants.

## QUEL FONCTIONNEMENT ?

Le projet médical partagé, élaboré pour une durée de 5 ans, est l'élément structurant de la stratégie commune entre les établissements signataires. Il doit organiser les filières de soins graduées sur tout le territoire de l'Aube et du Sézannais dans un but de qualité et de performance.

Les présidents des CME et les directeurs des établissements signataires de la convention constitutive préparent le projet médical partagé du GHT, qui doit être prêt, comme pour chaque GHT, au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Un projet de soins partagé est également élaboré en articulation étroite avec le projet médical partagé. Il s'inscrit dans une stratégie globale de prise en charge.

Des fonctions communes vont exister : l'évaluation, la qualité et la sécurité et des soins; les achats; les systèmes informatiques de santé; la formation continue... Ces fonctions seront à minima communes aux membres mais également ouvertes aux partenaires.

## QUELLE GOUVERNANCE ?

Les GHT sont mis en place dans le respect de l'autonomie des établissements qui le composent et donc de leurs instances. Chacun conservera donc l'ensemble de ses instances.

De nouvelles instances territoriales sont en revanche créées :

- le comité territorial des élus

Il approuve les modifications de la convention constitutive du groupement hospitalier de territoire et le rapport annuel sur les actions du groupement du comité stratégique.

- le comité stratégique

Il se prononce sur les orientations et la gestion des projets partagés

- le collège médical de groupement

Il approuve le projet médical et de soins partagé. Il se prononce également sur ses modifications ultérieures. Il est informé de sa mise en œuvre et peut formuler des avis sur celle-ci.

- la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques de groupement

Elle approuve le projet médical et de soins partagé. Elle se prononce également sur ses modifications. Elle est informée de sa mise en œuvre et peut formuler des avis sur celle-ci.

- la Commission des usagers de groupement

Elle est consultée sur les problèmes de coordination des prises en charge entre plusieurs établissements du groupement.

# **ANNEXES : PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS AU GHT DE L'AUBE ET DU SÉZANNAIS (MEMBRES ET PARTENAIRES)**



L'hôpital des Hauts-Clos.



Directeur délégué  
**Samy Bayod**  
Présidente de CME\*  
**Dr Michèle Collart**  
Président du CS\*  
**François Baroin**

## Le CH de Troyes

La création du centre hospitalier remonte au XII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la grandeur des comtes de Champagne, qui avaient leur cour à Troyes.

### CH de Troyes

101, avenue Anatole France  
CS 20718 - 10003 Troyes Cedex  
Tél. : 03 25 49 49 49

### Chiffres clés 2015

**1 085** lits et places  
**337 599** journées d'hospitalisation  
**231 439** passages externes en secteur public  
**53 075** passages aux urgences  
**2 401** naissances  
**273** médecins  
**2 171** personnels non médicaux



Une chambre du nouveau bâtiment d'hospitalisation.

Le domaine de Nazareth (EHPAD).



Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les services du centre hospitalier étaient principalement installés à l'hôtel-Dieu, près de la préfecture, et à l'ancien hôtel de police (boulevard du 1<sup>er</sup> RAM) pour la maternité. L'établissement gérait également l'orphelinat Audiffred, l'hospice Saint-Nicolas (près de la cathédrale) et un foyer pour femmes en difficulté à Saint-Martin-ès-Aires (locaux actuels de l'école supérieure de design).

Après des travaux démarrés dans les années 1930 mais interrompus par la guerre, le nouvel hôpital des Hauts-Clos est finalement inauguré en 1961 pour devenir, depuis cette date, le principal site du CH de Troyes, agrandi depuis à plusieurs reprises et profondément rénové grâce à l'ouverture du nouveau bâtiment d'hospitalisation en octobre 2014.

### L'offre de soins

Le CH de Troyes propose la majorité des disciplines médicales, chirurgicales et médico-techniques. Il possède notamment une maternité de niveau 3 (niveau maximal signifiant qu'elle dispose d'une unité d'obstétrique, d'une unité de néonatalogie et d'une unité de réanimation néonatale), un service d'urgences/SMUR et un plateau technique performant : deux IRM, deux scanners, deux mammographes, dix salles de bloc opératoire, deux accélérateurs de particules (radiothérapie), bientôt un TepScan...

Des unités innovantes complètent son offre de soins telles qu'une unité neurovasculaire aiguë permettant la prise en charge des accidents vasculaires

cérébraux (AVC), une unité cognitive-comportementale (UCC) pour patients atteints de la maladie d'Alzheimer, une unité de génétique et des unités de soins critiques : réanimation, soins continus, soins intensifs de cardiologie. Il est doté d'un nouveau bâtiment d'hospitalisation adulte de médecine et de chirurgie de 430 lits, dont 75 % de chambres à 1 lit et 25 % de chambre à 2 lits.

Ses activités sont réparties sur quatre sites :

- **l'hôpital des Hauts-Clos** : consultations externes de médecine et de chirurgie, court séjour (627 lits et places, dont 455 de médecine, 121 de chirurgie et 51 d'obstétrique), traitement et cure ambulatoire (radiothérapie, chimiothérapie, dialyse), urgences, maternité, imagerie...;
- **la résidence Comte-Henri** : soins de suite et de réadaptation (95 lits), unité de soins de longue durée (70 lits), soins palliatifs, HDJ gériatrie, 18 lits d'EHPAD ;
- **le domaine de Nazareth**, EHPAD d'une capacité de 275 lits ;
- **une plateforme logistique** réunissant cuisine, blanchisserie et magasin central.

### Formation

Le CH de Troyes dispose d'un institut de formation (IFSI-IFAS), d'un centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU 10) et accueille environ 160 internes chaque année. ●

ROMAIN ALLARD

Pour plus d'informations  
[www.ch-troyes.fr](http://www.ch-troyes.fr)  
[www.ifs-i-troyes.fr](http://www.ifs-i-troyes.fr)

\* CME : commission médicale d'établissement  
CS : conseil de surveillance



## Chiffres clés 2015

**733** agents  
**658** lits et places  
**57 971** journées d'hospitalisation  
**548** naissances  
**19 453** passages en radiologie (dont échographie et scanner)  
**4 507 137** actes au laboratoire

Directeur délégué  
**Vincent Kindt**  
 Président de CME  
**Dr Céline Moretto**  
 Président du CS  
**Serge Wasmer**



### SITE DE ROMILLY-SUR-SEINE

Rue Paul-Vaillant-Couturier - 10100 Romilly-sur-Seine  
 Tél. : 03 25 21 96 00

### SITE DE SÉZANNE

16 rue des Récollets - 51120 Sézanne  
 Tél. : 03 26 81 79 79



# Le groupement hospitalier Aube-Marne

Le GHAM est un établissement de santé public présentant une double orientation : sanitaire et médico-sociale. Issu de la fusion en janvier 2008 de trois établissements géographiquement distincts situés dans deux départements et répartis sur trois communes : Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Sézanne. Le GHAM permet l'accueil et la prise en charge des urgences et dispose d'un plateau technique composé d'un service d'imagerie, d'un scanner, d'un laboratoire, d'une unité d'explorations fonctionnelles de gastro-entérologie et de cardiologie.

## Historique

L'hôpital de Romilly-sur-Seine a été inauguré en 1908 par Jean Jaurès. Depuis cette date, il n'a cessé d'évoluer et de prouver son utilité. Il a notamment été réquisitionné pendant la guerre à cause de la proximité du front. À la Libération, l'hôpital se modernise en offrant un véritable lieu de vie pour les personnes âgées.

L'hôpital de Sézanne a été fondé en 1164 par Henri 1<sup>er</sup>, comte de Champagne. L'hôtel-Dieu a ensuite été transformé en orphelinat, en hôpital militaire, avant de terminer en hôpital-hospice à l'époque contemporaine. La fondation de l'hôpital de Nogent-sur-Seine remonte au Moyen Âge. Tout ce qui est relatif à sa création a disparu dans l'incendie de 1442 qui a détruit presque

entièrement la ville. L'hôpital, situé à l'origine entre la rue de l'hôtel-Dieu et la rue de la Halle, a été transféré à son emplacement actuel en 1836.

## L'offre de soins

L'offre de soins, répartie sur les trois sites hospitaliers, est divisée en deux pôles :

- le pôle médecine/maternité/gériatrie, qui comprend la maternité (18 lits), l'anesthésie, la médecine polyvalente/cardiologie (55 lits) dont l'unité de soins continus et des lits identifiés de soins palliatifs, le court séjour gériatrique (19 lits), l'unité de soins palliatifs (5 lits) et son équipe mobile de soins palliatifs, l'HAD (40 places), le SSIAD (100 places), la gériatrie dont les soins de suite et de réadaptation (79 lits), les EHPAD (314 résidents) dont l'accueil de jour et le pôle d'activité de soins adaptés ;
- le pôle urgence et médico-technique, qui comprend le laboratoire, l'imagerie médicale, la pharmacie, les urgences, l'unité d'hospitalisation de courte durée (6 lits), le SMUR et des consultations externes, dont l'unité transversale d'éducation du patient (UTEPA) et l'équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA). ●

SOPHIE NOCUS

Pour plus d'informations :  
[www.gham.fr](http://www.gham.fr)

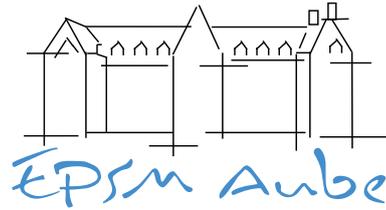
### SITE DE NOGENT-SUR-SEINE

5 place Aristide-Briand - 10400 Nogent-sur-Seine  
 Tél. : 03 25 39 87 08





L'EPISM Aube, à Brienne-le Château.



Directrice déléguée  
**Jeannine Jacquot**  
 Présidente de CME  
**Dr Angela Benfatto**  
 Président du CS  
**Bernard de La Hamayde**

**EPSMA**  
 3, avenue de Beauffremont  
 10500 Brienne-le-Château  
 Tél. : 03 25 92 36 36



Le centre de soins Camille-Claudel pour adultes, à Romilly-sur-Seine.



La clinique psychiatrique de l'Aube, à Troyes.

## L'EPISM Aube

Créé en 1959 dans le parc du château de Brienne, l'EPISM Aube accueille tout habitant du département qui, à un moment donné de son existence, a besoin d'un soutien ou d'une prise en charge psychiatrique.

**S**elon le principe de sectorisation visant à soigner les personnes en souffrance psychique au plus près de leur lieu de résidence, le département de l'Aube est découpé en quatre secteurs de psychiatrie de l'adulte depuis 1984 et deux secteurs de pédopsychiatrie depuis 1996.

### L'offre de soins

Des services de prise en charge de proximité ou sectoriels – centre médico-psychologiques (CMP), centre d'activité thérapeutique à temps partiel (CATTP) et hôpital de jour (HDJ) – sont présents dans les principales villes (Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Brienne-le-Château, Romilly-sur-Seine et Troyes).

L'EPISM propose aussi des services d'hospitalisation à temps plein ou intersectoriels :

- à Troyes, la clinique psychiatrique de l'Aube (clinique de courte durée de 50 lits) est ouverte depuis 2008 ;

- à Brienne-le-Château, la clinique de moyenne durée accueille les patients, dans une continuité des soins psychiatriques, sur deux sites : un service ouvert, Les Troènes, et un service fermé, Les Charmilles. La clinique Dominique-Florentin (clinique de longue durée inaugurée en janvier 2012) prend en charge les patients déficitaires profonds et autistes. La clinique Gaston-Bachelard a ouvert ses portes fin 2013 et dispose de 25 lits de géronto-psychiatrie. La maison d'accueil spécialisée (MAS), La Fontaine de l'Orme, est une structure médico-sociale qui accueille des adultes polyhandicapés, hommes et femmes, âgés d'au moins 18 ans, dans l'impossibilité d'accomplir seuls les actes de la vie quotidienne et nécessitant une surveillance et des soins médicaux constants. ○

MARIE-LINE BATTELLIER

## Chiffres clés 2015

**322** lits et places adultes  
**95 338** journées d'hospitalisation psychiatrie adultes  
**59455** actes ambulatoires psychiatrie adultes  
**5 513** adultes pris en charge  
**36** places hôpital de jour enfants  
**29 286** actes ambulatoires psychiatrie enfants  
**2 767** enfants pris en charge.  
 Plus de **700** agents répartis sur **9** sites dans le département, dont **30** médecins (postes budgétés)

Source : DIM 2015

La clinique Dominique Florentin à Brienne-le-Château.



La MAS La Fontaine de l'Orme, à Brienne-le-Château.





# Le CH de Bar-sur-Seine

Dans le bassin de vie du Pays barséquanais qui compte 20223 habitants, le centre hospitalier de Bar-sur-Seine est à un carrefour d'environ 30 km de Troyes, Châtillon-sur-Seine et Bar-sur-Aube.

## Chiffres clés 2015

**192** agents (ETP)  
**238** lits/places :  
- **10** lits médecine  
- **13** lits SSR  
- **10** lits EVP  
- **30** lits USLD  
- **154** lits EHPAD  
- **21** lits unité Alzheimer  
- **14** places PASA

Directrice déléguée  
**Claudine Soret**  
Président de CME  
**Dr Christian Braun**  
Président du CS  
**Marcel Hurillon**

La ville de Bar-sur-Seine peut s'enorgueillir de posséder l'un des plus anciens hôpitaux de la région puisque ses origines remontent à 1210. L'histoire de l'hôpital évolue au fil des siècles à force de donations, de procès, de guerres, d'incendies et de politique. La dernière phase de son histoire débute en 1924 lorsque François-Henri-Gabriel Trumet de Fontarce fait donation d'une propriété de 33 hectares à l'hôpital-hospice de Bar-sur-Seine, alors situé en centre-ville. L'établissement construit progressivement plusieurs bâtiments pour y déménager complètement en 1994.

L'offre de soins du CH de Bar-sur-Seine a largement évolué au fil de l'histoire. Aujourd'hui, le CH assume des prises en charge essentiellement orientées vers la gériatrie et les soins palliatifs puisqu'il dispose de deux EHPAD (la résidence du Parc et la résidence de Fontarce), d'un pôle d'activités de soins adaptés (Pasa) et d'un service sanitaire composé

de lits de médecine générale, de lits de SSR polyvalents et de soins de longue durée. En outre, le CH de Bar-sur-Seine est l'un des rares établissements où les états végétatifs prolongés (EVP) ou pauci-relationnels sont pris en charge, ce qui constitue un atout certain pour la région. Une partie des locaux du domaine sont mis à la disposition d'une crèche gérée par la Croix-Rouge et du centre médico-psychologique/centre d'activité thérapeutique à temps partiel (CMP/CATTP) pour enfants de l'EPSMA de Brienne-le-Château.

Ainsi, du fait de son histoire, de son implication dans le Barséquanais, mais surtout de sa situation privilégiée au cœur d'un parc arboré de 17 hectares bordé par la Seine et de la taille humaine de sa structure, le CH de Bar-sur-Seine s'efforce chaque jour d'apporter à ses patients et résidents une prise en charge individualisée dans un cadre agréable et apaisant. ● SÉVERINE MORI



## CH de Bar-sur-Seine

6, rue du Stade 10110 Bar-sur-Seine - Tél. : 03 25 38 38 38





**CH de Bar-sur-Aube**  
2 rue Gaston-Cheq 10200 Bar-sur-Aube  
Tél. : 03 25 27 09 97



## Le CH de Bar-sur-Aube

### Historique

Sans connaître précisément la date de fondation de l'hôpital, on pense qu'elle a été réalisée par le comte de Bar-sur-Aube au début du XI<sup>e</sup> siècle. Tour à tour abbaye et prieuré, l'hôpital Saint-Nicolas est administré par deux communautés, l'une d'hommes, l'autre de femmes.

En 1436, l'évêque de Langres confie sa direction aux religieux du prieuré du Val-des-Écoliers de l'ordre de Saint-Augustin. En 1679, il ne reste plus qu'un seul religieux qui se retire au Val-des-Écoliers en emportant les grosses cloches et les meubles de l'église. La maison est alors louée comme les autres biens.

Après la Révolution, les pauvres sont soignés par cinq sœurs de la maison des Ursulines de Troyes. Un médecin et un chirurgien sont rattachés à l'hôpital. La présence des religieuses est avérée jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est en 1978, après la démolition de la ferme Saint-Nicolas et la vente de terres, qu'est construit un bâtiment pour accueillir une unité de soins de longue durée (USLD).

En 1989, un service de moyen séjour (l'actuel SSR) est installé au premier étage de l'ancien bâtiment qui abrite

également le service de médecine.

Enfin, la nouvelle maison de retraite de La Dhuy est inaugurée en 1995.

Il y avait dix lits en 1734, vingt en 1785 et vingt-deux en 1828.

### L'offre de soins

Outre ses prises en charge complètes composées d'une unité de médecine, d'une de soins de suite et de réadaptation (SSR), de SLD et d'une maison de retraite, l'hôpital dispose en son sein d'une antenne du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) du centre hospitalier de Troyes et d'un centre médico-psychologique et d'accueil thérapeutique à temps partiel (CMP-CATTP) du centre hospitalier de Brienne-le-Château (EPSMA).

Une coopération public/privé permet aux Baralbins de disposer d'un service de radiologie.

Enfin, douze spécialités médicales (ORL, urologie, gynécologie, cardiologie, angiologie, gastro-entérologie, dermatologie, etc.) offrent des consultations dans ses locaux.

Nos agents œuvrent chaque jour pour maintenir cette offre de soins complète et adaptée à une population à dominante rurale. ● **ARDIAN QERIMI**

### Chiffres clés 2015

**12** spécialités médicales  
**180** agents (ETP)  
**8** lits médecine  
**22** lits SSR  
**30** lits USLD  
**160** lits EHPAD dont **14** en unité Alzheimer

Directeur délégué  
**Ardian Qerimi**  
Président de la CME  
**Dr Xavier Schmidt**  
Président du CS  
**Philippe Borde**





## RÉSIDENCE CARDINAL DE LOMÉNIE

### Chiffres clés 2015

**84** résidents  
**55** agents  
**25** places de SSIAD  
**6** places d'accueil  
de jour

Directeur délégué  
**Ardian Qerimi**  
Médecin coordonnateur  
**Dr Thierry Davesne**  
Président du CS  
**Nicolas Dhucq**



## L'EHPAD Cardinal de Loménie

C'est en 1138 qu'on mentionne pour la première fois l'existence d'un hôpital à l'emplacement de l'actuelle école militaire de Brienne-le-Château. Entre cette date et 1774, plusieurs confréries se succèdent à sa tête. 1774 est l'année du début des travaux, qui durent deux ans, pour l'érection de l'aile nord par le cardinal de Loménie, sous la direction de Jean-Louis Fontaine, architecte du château de Brienne. Cette aile existe toujours et accueille plusieurs

résidents. Elle est inscrite au titre des Monuments historiques par un arrêté du 23 mai 1941.

En 1857 sont entrepris des travaux de transformation intérieure pour l'exécution du testament de Napoléon 1<sup>er</sup>. Ces travaux augmentent la capacité d'accueil de 10 lits par l'adjonction d'une aile (l'actuel bâtiment Blanchet).

Tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, des travaux sont effectués pour répondre au mieux aux attentes des populations environnantes. En 1984, l'hospice est transformé en maison de retraite publique avec la création d'une section de cure médicale.

En 2008, est créé un SSIAD de 25 places, en 2012 est inauguré un PASA et 2013 voit l'ouverture d'un accueil de jour de six places.

Actuellement, 84 résidents sont accueillis dans la résidence Cardinal de Loménie qui emploie 55 agents à l'année. ● ARDIAN QERIMI



### Résidence Cardinal de Loménie

16, rue de Montbreton  
10500 Brienne-le-Château  
Tél. : 03 25 92 84 25

- L'ASIMAT



Créée en 1959, elle s'est donnée comme missions :

- D'apporter une aide à domicile aux personnes dans l'impossibilité d'accomplir seules les actes de la vie courante,
- De promouvoir et gérer des établissements ou services destinés aux personnes âgées ou handicapées.

Les établissements de l'ASIMAT proposent une diversité de modes d'accueil adaptés aux différents besoins des personnes âgées :

- de l'accueil de jour,
- de l'hébergement temporaire,
- de l'hébergement permanent.

L'ASIMAT gère à ce jour quatre établissements :

- La Grand-Maison à Sainte-Savine (61 places)
- Les domiciles collectifs Soleil d'Ouest à Sainte-Savine (6 places)
- La résidence Pierre de Celle à Saint-André-Les-Vergers (65 places)
- La Salamandre à Lusigny-sur-Barse (60 places)
- Mon repos à Troyes (64 places)

---

- L'EHPAD Pierre d'Arcis à Arcis-sur-Aube (108 places dont 1 unité alzheimer de 14 places, un SSIAD de 46 places)

---

- L'EHPAD Sainte Marthe Fontaine-les-grès ( 54 places)

---

- L'EHPAD Les Tilleuls à Marcilly-le-Hayer (45 places)

---

- L'EHPAD La Belle Verrière à Bayel (53 places)

- Le Groupement de Coopération Sanitaire Plateforme d'Aval sur le Territoire Champagne Sud dont les membres sont :

- Le Centre Hospitalier de Troyes (voir présentation plus haut)



- La Mutualité Française Champagne Ardenne SSAM (HAD)

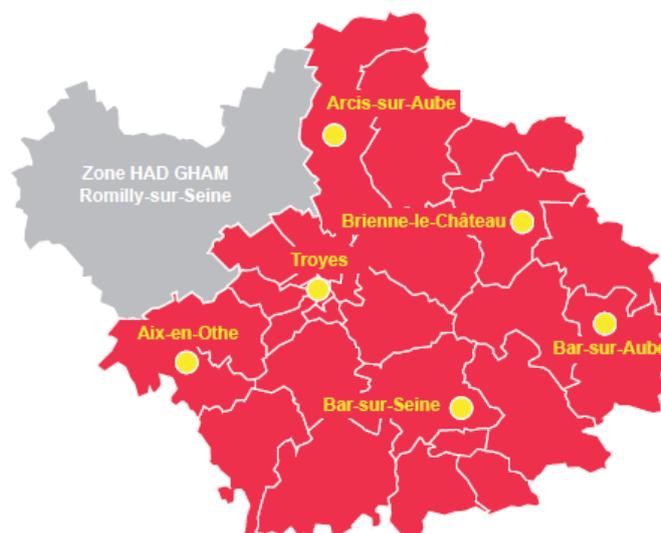


L'Hospitalisation à domicile (HAD) permet d'éviter ou de raccourcir un séjour en centre hospitalier.

Elle assure, au domicile du malade, des soins médicaux et paramédicaux, continus et coordonnés. Les soins délivrés en HAD se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par leur complexité, leur durée et la fréquence des actes.

Les établissements d'HAD sont des établissements de santé, soumis aux mêmes obligations que les établissements hospitaliers avec hébergement.

Périmètre de prise en charge de l'HAD de la Mutualité (zone rouge) :



- Le COS Pasteur, Association à but non lucratif pour le compte du Centre de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles (CRRF) PASTEUR

Le CRRF Pasteur est un établissement privé à but non lucratif qui a une autorisation de 62 lits SSR (soins de suite et de réadaptation) spécialisés, qui est doté d'un plateau technique de rééducation (balnéothérapie, gymnase) et propose de l'hospitalisation de jour et de traitements et cures ambulatoires.

Sa mission essentielle est d'offrir aux patients des soins de qualité, à haut niveau de technicité avec une prise en charge multidisciplinaire et coordonnée.

L'amélioration de la prise en charge des personnes handicapées passe par la prise en compte obligatoire du contexte global (médical, psychologique et social) de la personne et cette prise en compte est pour le CRRF Pasteur un engagement au quotidien.





**HÔPITAUX CHAMPAGNE SUD**  
101 avenue Anatole France - CS 20718 - 10003 TROYES Cedex  
Tél. Standard : 03 25 49 49 49

---